



CAP Avenir

ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Tout professionnel amené à intervenir en hauteur dans le cadre de son activité : techniciens, agents d'entretien, personnel du bâtiment, etc.

DURÉE - TAILLE DU GROUPE

1 jour – 7h heures par jour.
Groupe de 4 à 10 apprenants.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire des consignes de sécurité.
Aptitude médicale au travail en hauteur (à charge de l'employeur).

ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud, quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas. Echanges d'expérience. Démonstration et manipulation des EPI. Mises en situation pratique.

TARIF

INTRA : 1290,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts.
(V• 02/2025)

Travaux en Hauteur

(REF. INS05)

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques liés aux travaux en hauteur,
- Connaître la réglementation applicable,
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées,
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) en toute sécurité,
- Adopter un comportement professionnel responsable en hauteur.

Programme

Cadre réglementaire : Code du travail, obligations de l'employeur et du salarié.

Identification des risques : Chutes de hauteur, chutes d'objets, conditions météo, environnement instable...

Mesures de prévention : Organisation du chantier, lignes de vie, échafaudages, nacelles, garde-corps.

Présentation et utilisation des EPI : Harnais, longues, casques, points d'ancrage.

Consignes en cas d'urgence : Procédures de secours, rôle du sauveteur.

DOCUMENT REMI AUX APPRENANTS

Livret de formation (rappel des points réglementaires, schémas, checklist de vérification).

PROFIL DU FORMATEUR

Professionnel expérimenté en prévention des risques professionnels et certifié dans la formation aux travaux en hauteur.

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis à l'apprenant.